

■ **ExoSonic Sàrl**, à Genève, création, développement et commercialisation de logiciels, etc. (FOSC du 10.09.2002, p. 7). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 30.09.2003. Par conséquent sa raison sociale devient: **ExoSonic Sàrl, en liquidation**.

Journal no 2726 du 02.03.2004
(02158796 / CH-660.1.480.001-5)